

# Assemblée du club entreprises d'Aytré

mercredi 24 février 2021, par [lpe](#)

Notre assemblée générale se tiendra le 24 février 2021 à 19h en visio.

Les membres désirant présenter leur candidature au conseil d'administration doivent se manifester dès à présent.

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale.

Convocation : [suivez ce lien](#)

Toutes les informations : [www.clubaytre.com](http://www.clubaytre.com)